



## **COMPTE RENDU DU GT BILAN SOCIAL DU 15.03.2017**

**Au menu: Tableaux, courbes, chiffres et camemberts ...**

**Ce groupe de travail avait été demandé par les organisations syndicales lors de la présentation du bilan social de 2015. Le but étant de pouvoir mieux analyser certaines statistiques grâce à des données comparatives.**

**Ce GT technique a permis un échange constructif dans le but d'améliorer les tendances sur plusieurs sujets sensibles.**

### **Les accidents de service:**

- **Ils touchent plus les femmes que les hommes notamment sur les trajets domicile travail. La comparaison qui a été faite avec les Ministères de l'Économie et des Finances fait ressortir qu'il n'existe pas de spécificité douanière. Il ressort des débats qu'il est très difficile de trouver une cause unique à cette situation.**
- **Nous constatons une forte hausse des accidents de travail pour l'année 2016 (567) par rapport à 2015 (516). La CFDT demande qu'il soit tenu compte de cette hausse pour adapter les programmes de prévention.**
- **Nous échangeons sur les outils de prévention utilisés actuellement par l'administration. Ils sont certes nombreux mais utilisés inégalement selon les circonscriptions.**
- **Sur les rapport entre les CHS et les Direction interrégionales, la CFDT propose la mise en place d'une liste exhaustive du matériel de protection et prévention à la charge de l'administration. Le reste pouvant être potentiellement laissé à la charge des CHS.**
- **Nous demandons aussi des interventions systématiques des ergonomes sur les projets immobiliers.**

### Les incidents de service en SURVEILLANCE:

- Ces statistiques sont issues des fiches incidents sécurité intégrées à l'application MATTHIEU.
- Nous constatons 3 cas d'utilisation accidentelle de l'arme au deuxième semestre 2016. Nous demandons un rappel des consignes de sécurité lors de la mise en service et de la sécurisation de l'arme.
- La stabilité globale des chiffres impose une vigilance continue en matière de formation à la sécurité.
- Les OS souhaitent une mesure de sensibilisation pour avoir des remontées fiables et permettre la mise en place de mesures de prévention. A ce titre, un rappel sur l'existence des fiches de signalement en OPCO s'impose.

### Les congés maladie:

- Les femmes posent plus de congé maladie mais la douane reste dans la norme en comparaison avec les MEF.
- Toutes les données en matière de maladie sont difficilement exploitables à cause du secret médical qui limite considérablement les analyses.

### Les Comptes Épargne Temps:

- Dans ce cas, il apparaît que les douaniers utilisent plus ce dispositif que les agents des MEF. Sans doute à cause des horaires variables et décalés qui sont la règle en surveillance.

### La féminisation du cadre supérieur:

- Celle ci est bien trop faible dans les grades supérieurs.
- Le sujet étant sensible, aucune mesure concrète ne peut être proposée par l'administration.
- Concernant l'égalité professionnelle FEMME / HOMME les données genrées seront généralisées quand cela sera possible.

Enfin, les OS sollicitent des informations sur les rémunérations dans le bilan social. La DG va essayer d'améliorer les choses même si la partie indiciaire et les primes sont difficiles à scinder.